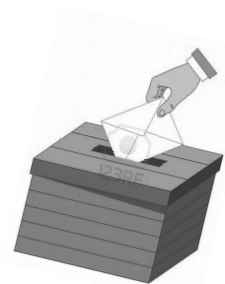


## **La Lettre des Seniors Halluinois - n° 31** septembre 2012

### **RENTRÉE 2012**

Le printemps 2012 a été fertile en évènements.  
Un certain nombre de problèmes sont restés en suspens  
(campagnes électorales obligent).



Cependant, la réalité se rappelle à nous et ne pourra pas être mise à l'écart.  
En particulier, la grande dépendance devra être traitée et la voix des associations  
entendue. Ce problème ne peut se traiter ici de manière brève. Restons vigilants.

La Rentrée c'est également la Semaine Bleue. Vous en trouverez tous les détails  
en pages 3 et 4... à garder précieusement !

*Le Bureau de l'A.S.H.*

---

#### **Quelles structures d'hébergement ? En France ou en Belgique ?**

Vous en saurez plus en participant à une réunion d'information  
proposée par le C.C.A.S (*Centre Communal d'Action Sociale*)  
en partenariat avec l'Association des Seniors Halluinois  
et le C.L.I.C. de la Vallée de la Lys  
le Mardi 20 novembre à 14 h 30 au restaurant municipal  
du Foyer Logement Albert-Houte, 3 rue de la Libération à Halluin.

---

#### *Quelques indications pratiques pour les inscriptions aux différentes manifestations de la Semaine Bleue :*

- Les Chemins de l'Amitié – Val de Lys      le mercredi après-midi
- U.N.R.P.A. salle Persyn      le mercredi après-midi
- Club des Aînés du Cercle St-Joseph      le jeudi après-midi
- Halluin-Voyages-Amitié  
au Cercle St-Joseph      le vendredi après-midi
- Seniors Halluinois  
à l'EPI 134 rue de Lille      uniquement le lundi 1<sup>er</sup> octobre de 15h à 17h.

# Mieux vaut prévenir que guérir !

Ce dicton semble paradoxal lorsqu'il s'agit de médicaments dont le rôle est de tenter de guérir. Nous avons interrogé Monsieur P., pharmacien, au sujet des risques pharmaceutiques et de leur prévention.



*- La Lettre des Seniors : Quelles sont les principales précautions à prendre avec les médicaments ?*

**- M. P. :** Avant tout, respecter l'ordonnance médicale concernant la posologie, la durée de la prise. Le pharmacien vous aidera à clarifier les indications.

Ne pas oublier de signaler les autres médicaments déjà prescrits en cas d'éloignement, d'hospitalisation, de changement de médecin etc.

*- Et en ce qui concerne l'entourage des personnes perturbées ?*

**-** L'essentiel est de veiller à éviter la prise chaotique de médication et l'excès. L'utilisation d'un pilulier peut, dans certains cas, se révéler très utile.

*- Est-il important de prendre ses médicaments à heures fixes ?*

**-** C'est préférable, en particulier en cas de maladie chronique, pour réguler les prises.

*- Que pensez-vous de l'automédication ?*

**-** Elle peut être utile en cas de malaise léger et peu durable comme une migraine simple, mais il faut toujours se méfier des contre-indications ; l'aspirine, employée sur le long terme, peut poser des problèmes en cas d'intervention chirurgicale ou dentaire imprévue.

*- Peut-on avoir pleine confiance dans les génériques ?*

**-** Tout à fait. Ce sont simplement des médicaments dont les brevets sont tombés dans le domaine public.

*- Comment arrêter une prise ?*

**-** Cela dépend. Certains médicaments, comme les antibiotiques, doivent se prendre jusqu'au bout de la durée prescrite. D'autres demandent un arrêt progressif.

*- Les brochures qui accompagnent les médicaments sont longues et compliquées.*

**-** C'est la législation qui oblige les laboratoires à envisager toutes les possibilités de contre-indication et d'effets secondaires, même s'ils sont exceptionnels.

*- Le sujet est complexe. Merci d'avoir accepté de l'aborder avec nous.*

